Image not found or type unknown

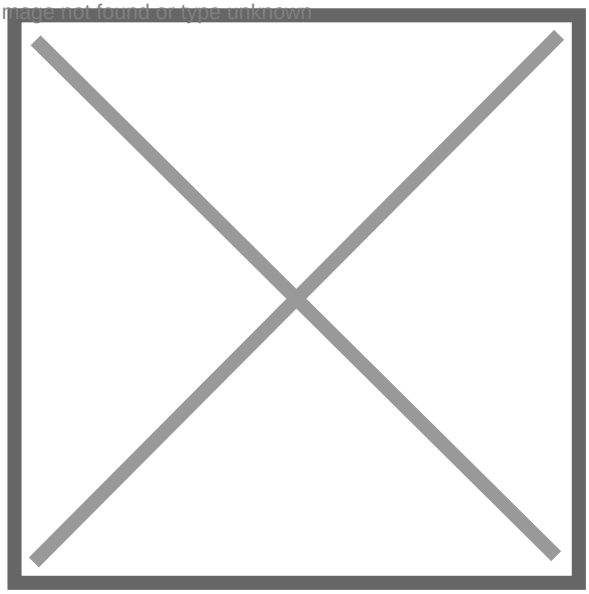

Garde alternée possible entre villes

Par **farid13**, le **16/08/2010** à **14:58**

Bonjour,concernant l'enfant serait-il possible de demander une garde alternée malgré la distance,est-ce un facteur qui peut rentrer en compte?

Par **Marion2**, le **16/08/2010** à **17:27**

Bonjour,

Le JAF n'acceptera pas une garde alternée si les deux parents ne résident pas dans la même ville, ce qui est normal.

Par **mimi493**, le **16/08/2010** à **20:11**

Quel age à l'enfant ?
S'il n'est pas encore scolarisé, ça peut encore se faire. La résidence alternée ce n'est pas forcément une semaine sur deux, ça peut être un mois sur deux. Mais ça s'arrêtera dès qu'il sera scolarisé (3 ans)
S'il est scolarisé, il faut, bien évidemment, qu'il puisse aller à la même école et sans avoir à se taper un long transport nuisible pour sa santé, sa réussite scolaire et sa socialisation.

La résidence alternée, on en revient, on s'aperçoit que c'est souvent nuisible pour l'enfant, juste fait pour satisfaire les parents au mépris de l'intérêt de l'enfant.
Préférez une résidence fixe et un droit en plus des WE, le mercredi

Par **Marion2**, le **16/08/2010** à **21:20**

[citation]*La résidence alternée, on en revient, on s'aperçoit que c'est souvent nuisible pour l'enfant, juste fait pour satisfaire les parents au mépris de l'intérêt de l'enfant.*
Préférez une résidence fixe et un droit en plus des WE, le mercredi

[/citation]

Je suis absolument du même avis que mimi493

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés